

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Réparation du plancher du véhicule de voirie Nissan Cabstar / Société LYCJ / Attribution (1.1)**

Service : *Pôle opérationnel (SC - CF)*

Monsieur le Maire de la commune de Gex ;

VU l'article L.2122.22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel le maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au Budget ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a donné délégation au maire, pour la durée de son mandat, de prendre les décisions en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les procédures d'achat de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 1 000 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au Budget ;

VU les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique ;

VU le budget 2026 ;

Considérant la nécessité de lancer une demande de devis pour les réparations du plancher du véhicule de voirie Nissan Cabstar immatriculé DV-193-WA ;

Considérant qu'un devis a été demandé à 3 sociétés ; qu'une seule offre a été reçue et analysée par les services techniques ; que les services techniques proposent de retenir l'offre de l'entreprise LYCJ, économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 4 999.03 € HT, soit 5 998.84 € TTC ;

DÉCIDE

✚ **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise LYCJ, économiquement la plus avantageuse, pour un montant total de 4 999.03 € HT, soit 5 998.84 € TTC, concernant les réparations du plancher du véhicule de voirie Nissan Cabstar ;

✚ **DE SIGNER** ledit devis ainsi que toutes les pièces annexes.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 9 février 2026.
Le Maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 10 février 2026 et publiée en ligne sur le site internet de la ville le 10 février 2026.

